

Le respect de ce règlement intérieur est obligatoire pour tous les clients de l'espace de remise en forme aquatique Calicéo. En pénétrant dans l'enceinte Calicéo, chaque client reconnaît et accepte ce règlement intérieur et tous les autres règlements qui servent à maintenir l'ordre et la sécurité.

RÈGLES DE BIENSÉANCE DANS L'ENCEINTE DE L'ESPACE DE REMISE EN FORME AQUATIQUE :

Les clients doivent renoncer à tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs et contribuer au maintien de la sécurité, du calme et de l'ordre. Pour le bien-être de tous, les clients (adultes et enfants) doivent respecter le silence dans l'ensemble du centre. Il leur est formellement interdit de crier, parler à haute voix, plonger, courir, sauter...

Un comportement correct et respectueux est exigé envers tous y compris vis-à-vis du personnel de Calicéo. Les relations intimes sont interdites. L'usage du téléphone portable, ordinateurs portables, lecteurs audio ou vidéo ou tout autre appareil même étanche contenant des batteries ou des piles électriques n'est pas autorisé.

Afin de préserver et de garantir le droit de liberté individuelle, il est interdit de prendre des photos ou de filmer dans l'enceinte de l'établissement. Les équipements doivent être utilisés avec tout le soin requis. Dans le cas d'utilisation abusive, de salissures imputables aux visiteurs, de détériorations ou de perte d'objets prêtés, le client endosse la responsabilité des dommages en résultant. Les armoires des vestiaires/casiers doivent être laissées propres après utilisation.

Tout manquement à ces consignes de bonne conduite pourra entraîner une exclusion immédiate du centre sans aucune compensation ni remboursement.

RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ :

Les clients utilisent les installations de Calicéo à leurs propres risques et périls, nonobstant l'obligation de Calicéo, de les conserver dans un état garantissant la sécurité des déplacements des clients.

Les bassins sont placés sous la surveillance constante de Conseillers Forme habilités à prendre toutes mesures indispensables à la sécurité. Lorsqu'un ou plusieurs Conseillers Forme habilités sont amenés à effectuer une intervention ne permettant pas d'assurer et de garantir la sécurité et la surveillance dans l'ensemble de l'espace de remise en forme aquatique, la Direction se réserve le droit de neutraliser des zones de baignade et ceci pendant une durée indéterminée, sans contrepartie tarifaire ou compensation.

Pour la sécurité des clients, en période de froid et de gel, l'utilisation des plages extérieures est interdite et l'accès au bassin extérieur doit impérativement se faire via les escaliers intérieurs prévus à cet effet.

La mise à disposition d'un casier n'implique aucune obligation de surveillance. En utilisant un casier, le client assume surtout la responsabilité de le fermer à clé, de contrôler que chaque dispositif est verrouillé de manière sûre et de conserver soigneusement le « bracelet casier » au poignet et non à la cheville.

En cas de perte de votre « bracelet casier » il est recommandé de prévenir immédiatement les Conseillers Forme afin que ceux-ci puissent intervenir rapidement et limiter tout risque de vol (il est conseillé de mémoriser le numéro de son casier).

L'espace de remise en forme ne peut être tenu pour responsable de la disparition des objets déposés à proximité des installations (serviettes, sandales...). Objets, bijoux et autres objets de valeur doivent être placés à l'intérieur des casiers des vestiaires dûment verrouillés.

Les clients sont informés que la chaleur et l'eau peuvent provoquer des altérations sur certains matériaux. C'est pourquoi nous ne pouvons endosser la responsabilité de dommages survenus en particulier sur des lunettes, des montres, des bijoux, des vêtements de bain et d'autres objets que le client porte sur lui.

La responsabilité de Calicéo ne sera pas engagée si un quelconque incident survient dans son enceinte en dehors des horaires d'ouverture au public.

Toutes les sorties et issues de secours doivent être en permanence libres de tout encombrement.

RÈGLES RELATIVES À L'HYGIÈNE :

Avant de pénétrer dans l'espace de remise en forme aquatique, il est obligatoire de :

- prendre une douche intégrale, de préférence savonnée (afin d'éliminer les huiles grasses telles que les huiles solaires),
 - d'emprunter les lave-pieds alimentés en eau désinfectante (il est interdit d'utiliser les pédiluves à un autre effet).
- L'utilisation de savon et autres produits de soin pour le corps n'est pas autorisée hors des douches.

Les personnes ayant les cheveux longs doivent impérativement les attacher avant de se présenter à l'espace aquatique.

Le port du bonnet est conseillé et le port de sandalettes ou chaussettes antidérapantes est vivement recommandé car il prévient le risque de chute.

Les tenues de bain et sandalettes/chaussettes antidérapantes doivent être apportées et non portées.

Le port de vêtements non destinés à la baignade est interdit.

Les sous-vêtements sont interdits sous les tenues de bains autorisées.

Tenues autorisées : slip de bain, boxer de bain, maillot 1 ou 2 pièces.

Tenues interdites : string, paréo, robe-maillot, jupe-maillot, short de bain, sous-vêtements, combinaisons et assimilés.

Toute tenue non conforme sera refusée et pourra entraîner une expulsion immédiate de l'espace aquatique sans aucune compensation ou remboursement.

INTERDICTIONS :

- D'uriner dans les bassins
- De mâcher du chewing-gum, de fumer, de consommer des boissons (alcoolisées et non alcoolisées) et des aliments dans l'espace de remise en forme aquatique et dans les vestiaires.
- L'apnée
- Les objets dangereux ou pouvant le devenir après détérioration (verres, miroirs, objets tranchants...]
- La pratique de l'ensemble des activités en toute nudité
- Le bronzage intégral et semi-intégral
- L'utilisation de radeaux flottants, jouets, palmes, masques, tubas, frites, objets gonflables, bouées et tous autres appareils natatoires (à l'exception des brassards pour les enfants).
- Pour les forfaits 2h consécutives, toute sortie est considérée comme définitive.
- De stationner dans le hall d'accueil ou de quitter l'établissement en maillot de bain, serviette, torse nu, pieds nus. Le client doit obligatoirement sortir habillé.

L'ACCÈS EST INTERDIT AUX PERSONNES :

- **Sous l'emprise d'alcool**
- **Sous l'emprise de stupéfiants**
- **Accompagnées d'animaux**
- **Présentant des lésions cutanées aggravées (verrues, mycoses...) ou atteintes d'infections rhinopharyngées (angines, otites...) ou des signes caractéristiques de maladies contagieuses sans certificat de non contagion.**

DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ENFANTS :

Les enfants sont admis dans le Centre à partir de 5 ans, une pièce d'identité justifiant l'âge sera demandée. Sans ce justificatif, le personnel de Calicéo se réserve le droit de leur interdire l'accès.

Les enfants de 5 à 16 ans inclus doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte. Ils sont placés sous la responsabilité des parents ou des personnes qui les accompagnent **dans la limite de 3 enfants par adulte**. Ils doivent rester en permanence à proximité de ces derniers qui ont une obligation de surveillance constante aussi bien sur les plages que dans les différents bassins, les vestiaires, douches et toilettes.

L'accès aux saunas, hammams, sanarium, cours d'aquagym, d'aquabike et d'aquatraining leur est autorisé à partir de 17 ans.

DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'UTILISATION DES SAUNAS, SANARIUM ET HAMMAMS :

Pour le bien-être de tous, nous demandons de respecter le silence total dans les saunas, les hammams, le sanarium et les zones de relaxation.

L'accès aux saunas, hammams et sanarium est autorisé à partir de 17 ans.

Dans le sanarium et les saunas, il est obligatoire de s'asseoir ou de s'allonger sur un drap de bain.

La tenue de bain est obligatoire pour la pratique des saunas, hammams et sanarium.

Il est interdit d'effectuer des gommages dans les parties hammams et d'utiliser des parfums ou huiles essentielles dans le sanarium et les saunas.

Le port des lunettes et verres de contact est interdit dans les hammams, saunas et sanarium, l'humidité et les températures pouvant être préjudiciables à leur efficacité.

RÈGLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES :

L'aquagym, l'aquabike et l'aquatraining sont étudiés pour convenir au maximum d'entre vous, toutefois il est utile de ne jamais dépasser ses propres limites. Ainsi Calicéo vous conseille de consulter votre médecin avant d'entamer tout programme de remise en forme.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :

La Direction de Calicéo se réserve le droit de fermer son établissement ainsi que de modifier ses horaires sans préavis.

Une interruption momentanée de certains dispositifs ou de certaines prestations de services ne justifie, ni une réduction, ni le remboursement de tout ou partie du prix de l'entrée.

Le débit du temps acheté s'effectue entre les bornes d'entrée et de sortie (temps de vestiaire et de douche inclus). Tout dépassement entraîne l'obligation de s'acquitter d'un supplément.

Les activités s'interrompent 15 minutes avant la fermeture de l'établissement (21 heures), nous demandons à notre clientèle de bien vouloir quitter l'ensemble des zones publiques à la demande du personnel de Calicéo.

Le règlement intérieur en vigueur peut être modifié à tout moment sans préavis.

Le personnel de Calicéo applique le règlement intérieur à l'égard de tous les clients. Des clients qui enfreindraient celui-ci ou les instructions données par le personnel Calicéo s'exposent à une exclusion temporaire ou définitive. Le prix de l'entrée ne leur sera ni remboursé, ni compensé.